

## (12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 52481 B1**
- (43) Date de publication : **29.04.2022**
- (51) Cl. internationale :  
**A61B 5/15; B65B 61/00;  
B65B 61/02; G01N 33/487;  
B65D 75/12; B65D 75/44;  
B65D 75/58; B65B 9/20**

- 
- (21) N° Dépôt :  
**52481**
- (22) Date de Dépôt :  
**03.05.2019**
- (30) Données de Priorité :  
**04.05.2018 EP 18170830**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:  
**PCT/EP2019/061386 03.05.2019**
- (71) Demandeur(s) :  
• **F. Hoffmann-La Roche AG, Grenzacherstrasse 124 4070 Basel (CH)**  
• **Roche Diabetes Care GmbH, Sandhofer Straße 116 68305 Mannheim (DE)**
- (72) Inventeur(s) :  
**AHL, Axel**
- (74) Mandataire :  
**SABA & CO., TMP**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP19722102.1**
- 
- (54) Titre : **CONDITIONNEMENT DE TYPE PAQUET DE BÂTONS POUR BANDE DE TEST**
- (57) Abrégé : L'invention concerne un emballage de type sachet tube comprenant un tube-feuille allongé (12) comportant deux joints d'étanchéité transversaux (16, 18) tels qu'un espace de remplissage (20) hermétiquement fermé est ménagé dans le tube-feuille (12) pour stocker un produit. Selon l'invention, une seule bande d'essai jetable (22) est disposée dans l'espace de remplissage (20), la bande d'essai (22) comportant un tampon chimique (26) pour détecter un analyte dans un échantillon, et le tampon chimique (26) est disposé à distance d'au moins l'un des joints d'étanchéité transversaux (16, 18).

A 57 366 EP

19 722 102.1

**REVENdicATIONS**

1. Procédé de fabrication d'un emballage du type sachet tube (10) comprenant les étapes constituées par :

a) la formation d'un tube allongé à structure en feuille (12) de préférence en joignant des bords longitudinaux mutuellement opposés d'une bande plane flexible (42) ;

b) le scellement du tube allongé à structure en feuille (12) au moyen  
5 de premier et second joints transversaux thermo-scillés (16, 18) qui sont réalisés sur les extrémités longitudinales du tube allongé à structure en feuille (12), d'où ainsi la constitution d'un espace de remplissage fermé (20) pour stocker un produit ; et

c) la fourniture d'une bandelette de test à usage unique (22) qui  
10 comporte un tampon de produit chimique (26) pour détecter un analyte dans un échantillon ;

caractérisé par :

d) la réalisation du premier joint d'étanchéité transversal (16) avant la  
15 délivrance de la bandelette de test (22) dans le tube allongé à structure en feuille (12) ;

e) l'introduction de la bandelette de test (22) à l'intérieur de l'espace de remplissage (20) avant la fermeture du second joint transversal (18) ; et

f) le positionnement de la bandelette de test (22) au niveau de l'étape  
20 e) de telle sorte que le tampon de produit chimique (26) soit agencé à une certaine distance du second joint transversal (18).

2. Procédé selon la revendication 1, comprenant en outre :

la purge de l'espace de remplissage (20) à l'aide d'un gaz sec et/ou le  
séchage de la bandelette de test (22) avant son introduction à l'intérieur de  
25 l'espace de remplissage (20).

3. Procédé selon la revendication 1 ou 2, comprenant en outre :

l'application d'un marquage (28) en une ou plusieurs couleur(s) de référence (30) sur la bande (42) de telle sorte que le marquage (28) apparaisse sur la surface externe du tube allongé à structure en feuille (12).

- 5           4.       Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, dans lequel le scellement du tube allongé à structure en feuille au niveau de l'étape b) de la revendication 1 comprend un joint longitudinal thermo-scélé (14) desdits bords.
- 10           5.       Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans lequel le tampon de produit chimique (26) est agencé à proximité du premier joint de scellement transversal (16) et à une distance plus importante par rapport au second joint de scellement transversal (18).
- 15           6.       Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, dans lequel le tube allongé à structure en feuille (12) est muni d'une zone adhésive (36) ou d'un chemisage en caoutchouc sur sa surface externe pour positionner dessus une bandelette de test utilisée (22).
- 20           7.       Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, comprenant en outre la formation du tube allongé à structure en feuille (12) au moyen de l'une des étapes qui suivent :
- i)       la jonction de bords longitudinaux mutuellement opposés d'une bande plane flexible (42) de préférence au moyen d'un joint longitudinal thermo-  
25       scélé (14) ;
- ii)       le positionnement de deux pièces congruentes en une bande plane flexible (42) l'une sur l'autre et la jonction de leurs bords longitudinaux appairés au moyen de joints de scellement longitudinaux respectifs (14) ; et
- iii)       la coupe d'une section à partir d'un matériau de tube extrudé.
- 30           8.       Procédé d'utilisation d'un emballage du type sachet tube comprenant :

- a) la fourniture d'un emballage du type sachet tube (10) qui est obtenu au moyen d'un procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 7 ;
- b) le retrait de la bandelette de test (22) hors de l'emballage (10) en déchirant le tube allongé à structure en feuille (12) de préférence au niveau d'une  
5 section de déchirement pré-affaiblie ou en forme de dents (32) ;
- c) l'application d'un échantillon, de préférence un fluide du corps, sur le tampon de produit chimique (26) ; et
- d) la comparaison d'une couleur du tampon de produit chimique (26) qui résulte d'une réaction avec l'analyte vis-à-vis du marquage (28) de couleurs  
10 de référence (30) afin d'évaluer un résultat de test, dans lequel la comparaison de la couleur est réalisée optiquement au moyen d'un dispositif mobile qui inclut une caméra numérique.